

Abbas Khaled ben Naman

Cote de référence	FR ANOM COL H 1502
Code de communication	zone générique = FM, zone cote = H1502/abbaskhale
Condamné en	1918
Envoyé en	Guyane française
N° matricule	43053 / 15131

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).

Document complémentaire : le registre des matricules

